

Quatre entreprises créatives couronnées

La 10^e édition des Trophées Alsace Innovation a permis de distinguer quatre entreprises hier soir à Strasbourg.

« EN CETTE PÉRIODE DE DOUTE sur la capacité des économies européennes à rebondir, les entreprises alsaciennes démontrent qu'elles sont prêtes à relever les défis de demain. Ce qui prouve que l'Alsace a des ressorts insoupçonnés d'inventivité, de créativité et de ténacité pour construire l'avenir de son économie », a commenté l'industriel Étienne Leroi, président d'Alsace Innovation.

L'association qui résulte de la fusion des outils d'animation des CCI et de la Région Alsace dans le domaine de l'innovation a remis hier soir à Strasbourg les Trophées de l'innovation à quatre entreprises, en présence notamment de Philippe Richert, président du conseil régional. Les organisateurs fêtaient par la même occasion le dixième anniversaire de cette compétition. Sa mise en œuvre depuis tant d'années est un véritable défi puisque le concours est organisé à l'échelle de chacun des neuf territoires alsaciens. C'est ainsi que 128 projets innovants ont été déposés, 90 d'entre eux bénéficiant d'un diagnostic réalisé par un expert.

Parmi les 33 lauréats territoriaux, 12 ont accédé au rang de finaliste, le jury sélectionnant



La remise des Trophées Alsace Innovation avait été organisée à la Maison de la Région. PHOTO DNA - JEAN-FRANÇOIS BADIAS

parmi eux quatre lauréats. La soirée a été également l'occasion de présenter 11 « vitrines de l'innovation », autrement dit les réalisations confirmées d'autant d'entreprises alsaciennes également représentatives de tout le territoire régional.

Les quatre lauréats

Les lauréats du concours 2013 sont **RF Conception**, dans la catégorie « jeune entreprise ou créateur ». Cette entreprise de Reichstett a conçu une étiquette

à radio fréquence pour mesurer le volume et gérer les bacs d'ordures ménagères afin d'améliorer la performance de valorisation.

Alsace Tôlerie, de Colmar, remporte un trophée en tant qu'« entreprise primo-innovante ». Déjà récipiendaire du grand prix Numéric'Alsace (*DNA* du 29 novembre), cette société propose de la découpe de tôle à façon à partir d'une application Internet, accessible à n'importe quel client, particulier ou entreprise.

Dans la catégorie « entreprise innovante confirmée », c'est la société **DHJ International**, de Sélestat, qui est couronnée pour un nouveau textile technique particulièrement performant dans l'isolation thermique et phonique, de surcroît résistant au feu. Enfin, le « coup de cœur » du jury a permis de saluer **Inovame**, entreprise de Molsheim qui a mis au point un dispositif d'assemblage de meubles sans clou ni vis. ■

ANTOINE LATHAM